

tant d'argent on pourrait faire encore beaucoup mieux.

M. A. Grunier, épiciier rue St-Jean, nous informe que son commerce n'a pas été notablement augmenté par le Carnaval. On ne devrait pas parler d'un nouveau Carnaval avant cinq ans au moins. Quand on reparlera de fêter le Carnaval, on devrait commencer par s'assurer d'une souscription substantielle des compagnies de chemins de fer, car ce sont elles qui en retirent le plus de bénéfices.

M. C. E. Paradis, de Hudon, Paradis & Cie : Le Carnaval ne nous a rien rapporté directement, mais tous nos voyageurs étaient ici et nous avons vu beaucoup de clients qui ont pu examiner nos instruments en vue d'achats ultérieurs. Un Carnaval tous les deux ans serait suffisant ; il ne faudrait pas répéter trop souvent.

M. Benj. Trudel, du Victoria, dit qu'il sera toujours temps de s'arrêter après un fiasco ; mais que, comme le dernier Carnaval a été dans l'ensemble un gros succès, on devrait répéter l'expérience, au moins dans deux ans. Les fêtes devraient être fixées au commencement de février, et coïncider autant que possible avec les jours gras. Au lieu de harceler les particuliers pour les faire souscrire, on pourrait avec profit en faire une entreprise municipale, tout en prélevant une sorte d'impôt d'annonces sur ceux qui en profitent le plus : les chemins de fer, les grands magasins de fourrures, les hôtels suivant leur importance, etc. Les fêtes pourraient durer plus d'une semaine au besoin, et le premier et le dernier jour devraient être plus soignés qu'ils ne sont, afin d'attirer les étrangers dès le début et de les retenir jusqu'à la fin. Des attractions spéciales devraient être sur le programme pour ces jours-là.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE QUEBEC

La nomination des candidats aux honneurs municipaux se fera lundi prochain.

Sans entrer dans le mérite des candidatures pour les différents quartiers, nous réitérons le vœu, déjà exprimé, que la population envoie au nouvel Hotel-de-Ville des hommes capables et disposés à assister loyalement le maire actuel dans l'œuvre de progrès qu'il a si habilement conduite depuis qu'il est à la tête des affaires civiles. M. Parent a, par son travail, sa probité et son intelligence des affaires, atteint une popularité vraiment remarquable. Nous avons raison de le croire assez solide pour que les éloges et les ovations qu'on lui a prodigués dans ces derniers temps ne lui montent pas la tête et ne le portent pas à abuser de la confiance publique. Les contribuables, qui nous paraissent à peu près unanimes en sa faveur, devront donc, logiquement, s'appliquer à l'entourer d'hommes sûrs et dévoués, afin de lui permettre de compléter son œuvre.

Ce devrait être le mot d'ordre dans tous les quartiers.

Nous constatons avec plaisir deux nouvelles candidatures nées de ce sentiment : celle de M. Edouard B. Garneau dans le quartier Montcalm, et celle de M. Cyrille Duquet dans le quartier St-Louis. Ce sont deux hommes d'affaires distingués qui feront honneur à leur mandat, et nous espérons les voir élus sans opposition.

M. J. B. Morissette, agent d'assurance, est aussi sur les rangs dans le quartier Jacques-Cartier. C'est un jeune homme très versé dans les affaires, que nous verrions avec plaisir entrer au Conseil.

LA BIÈRE AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE, DE LA TEMPÉRANCE ET DE LA MORALE

Avec les meilleures intentions du monde, certains réformateurs, en vue de combattre le fléau de l'intempérance, réclament à grands cris l'abstention complète des boissons fermentées. Non seulement ils la veulent pour eux, mais ils vont jusqu'à demander qu'on interdise par une loi la fabrication, le débit et l'usage des liqueurs contenant de l'alcool.

Il est à peine nécessaire de dire que c'est là une utopie, une exagération déraisonnable, et que la sanction d'une semblable doctrine conduirait directement à des vexations tyranniques, à des abus à peine moins intolérables que ceux provenant de l'usage excessif des boissons enivrantes. Du moment que l'on admet en principe que, pour empêcher l'abus d'une chose, il est permis de prohiber complètement l'usage modéré, raisonnable, de cette chose, on se demande où s'arrêteront nos réformateurs. De quoi n'a-t-on pas abusé, n'abuse-t-on pas journellement ? On n'a qu'à parcourir les préceptes du décalogue et la liste des péchés capitaux pour arriver à la conclusion que le seul moyen de rendre les gens parfaits et de les soustraire au danger de mal faire serait de les faire baptiser à leur entrée dans le monde, et ensuite de leur tordre le cou. Cette conséquence absurde donne la valeur des prédications de nos "total abstainers."

L'homme est un être complexe, composé d'une âme et d'un corps. Et pour tenir ensemble l'esprit et le corps, il faut donner à celui-ci certains soins, le logement, le vêtement, et surtout la nourriture et le breuvage. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, pour vivre il faut manger et boire.

Chacun est chargé de pourvoir à ses besoins pour lui-même, et la nature, qui nous les impose, nous indique elle-même quand et comment les satisfaire. Pas besoin pour cela des préceptes des "total abstainers."

Dans la satisfaction de ses besoins, il est évident que l'homme doit agir d'une manière raisonnable. Il doit manger et boire pour soutenir son existence, et non pour satisfaire sa sensualité et sa gourmandise. La morale et la raison s'accordent sur ce point.

Mais ce que trop de gens abusent du manger et du boire, et sont gourmands et intempérants, est-ce à dire que l'on va faire jeûner tout le monde, nous faire une cuisine spéciale, et nous mettre à la ration ? Ce serait tomber de Charybde en Sylla, et nous imposer un remède pire que le mal dont on veut nous guérir.

Que l'on blâme les abus, les excès, fort bien ; mais pour le reste, que l'on veuille bien nous laisser boire et manger ce que demandent notre goût et notre estomac.

Ce long préambule nous est suggéré par certaines remarques peu réfléchies, que nous entendions il n'y a pas bien longtemps au sujet de la consommation toujours croissante de la bière. En certains quartiers, on y voit un danger sérieux pour la cause de la tempérance.

A notre avis, c'est tout le contraire qui est vrai ; et nous croyons sincèrement que plus se généralisera l'usage du vin et de la bière, surtout de cette bière légère connue dans le commerce sous le nom de *lager*, plus vite nous nous débarrasserons des cognacs frelatés, des whisky et des gin avec lesquels nos gens s'empoisonnent et s'abrutissent pour le plus grand profit des distillateurs d'Ontario. A ces liqueurs infernales substituez une boisson pure, saine, hygiénique, comme le vin et la bière, et vous aurez assuré la cause de la moralité publique, de la santé des consommateurs, et de la tempérance. Les gens n'ont rien à boire que du gin et du whisky ; ils en boivent et s'enivrent. Offrez-leur à meilleur marché du vin et de la bière ; ils en boiront et garderont leur santé et leur raison.

Nos lecteurs liront avec plaisir et profit quelques extraits d'un ouvrage scientifique actuellement en cours de publication à Paris, dû à des spécialistes en médecine : nous voulons parler du Dictionnaire d'Hygiène, publié chez E. Bernard & Cie.

"La bière, dont la fabrication remonte à une très haute antiquité, et autrefois appelée *cerwoise*, est une boisson fermentée, fabriquée avec du houblon et de l'orge. Sa saveur est douce, mucilagineuse, d'un amertume variable suivant son origine, accompagnée d'une sensation aigrelette et piquante due à l'acide carbonique dont cette boisson est riche.

Il existe plusieurs espèces de bière, en raison de la qualité et de la diversité des matériaux employés pour sa fabrication. Monnier les divisait en deux grands groupes : les bières amères (bière du Nord